

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Juin 2024

**Commune  
de AZÉ  
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
06/06/2024

En exercice	Présents	Votants
14	10	13

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de juin à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames, BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, RENOUE Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie qui a donné pouvoir à Mme JOLY-LAVRIEUX Martine  
Mme MOTTIER Catherine qui a donné pouvoir à M. LELEU Eric  
M. TYTGAT Loïc  
M. MARCO Benjamin qui a donné pouvoir à M. DELGADO Louis

## OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-29 subvention  
transport école 2024/2025

Mme RENOUE Christelle est désignée secrétaire de séance.

Mme le Maire informe que tous les ans une subvention de 2 500 euros est versée à la coopérative scolaire pour participer aux frais de transport afférents aux différentes activités extérieures à l'école depuis que la commune ne dispose plus d'un bus.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme le Maire propose de verser à la coopérative scolaire la subvention de 2 500 € payer les frais de transports de l'école afférents aux différentes activités,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'attribuer une subvention pour le transport des élèves d'un montant de 2 500 euros et autorisent Mme le Maire à effectuer les démarches pour son versement.

Reçu à la Préfecture  
de Loir-et-Cher, le :

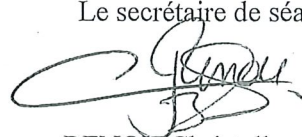
01 JUIL. 2024

04 JUIL. 2024

Déposé en ligne le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

  
BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance  
  
RENOUE Christelle